

L'Étincelle

Pour la construction d'un parti des travailleurs communiste et révolutionnaire



Carrières-sous-Poissy

Lundi 14 mars 2016

Un air de printemps 2016 :

Ce n'est qu'un début...

Entre 224 000 et 500 000 manifestants dans la rue le 9 mars dans toute la France ! 1,2 million de signatures pour la pétition contre la loi Travail sur internet. En moins de trois semaines, la colère s'est exprimée, s'est organisée, a manifesté. Un spectre hante le patronat, le gouvernement, la gauche, la droite, celui d'avoir à remballer ce projet d'attaque généralisée contre l'ensemble du monde du travail et la jeunesse.

Des dizaines de milliers de salariés ont défilé : cheminots, ouvriers de l'automobile, du public, du privé, de toutes les branches, de tous les secteurs, avec les étudiants et lycéens. Ils se sont tous rejoints dans la rue contre la loi El-Khomri.

François Hollande exclut le retrait de la loi et annonce que des « corrections » peuvent y être apportées que les syndicats complaisants pourront aller grappiller. Mais qu'y aurait-il à négocier ? Le plafonnement des indemnités prudhommales en cas de licenciement abusif ? Les journalistes le font remarquer eux-mêmes : ça ne concerne que 2 % des licenciements. Les « abus » se multiplieront en masse si la loi passe, puisque c'est cela son seul objectif : légaliser les chantages, baisser les rémunérations, flexibiliser l'emploi et faciliter les licenciements.

Le patronat, la gauche, la droite... « et puis il y a nous ! »

Personne n'est dupe. Car, au-delà de la loi, ce sont bien d'autres colères qui se sont exprimées. Contre l'exploitation débridée et les chantages que nous subissons partout, ceux que les patrons imposent et que le gouvernement « de gauche » veut autoriser, légaliser et amplifier. « Comment ai-je pu voter pour eux ? » répètent des salariés dans toutes les entreprises.

La presse et le gouvernement tentent de rassurer : la loi ne changera pas grand-chose à ce qui se fait déjà. En effet, inutile de rappeler toutes les mesures prises depuis le début du quinquennat Hollande : des accords de compétitivité et de flexibilité en 2012 aux lois Macron, en passant par tous les crédits d'impôt et exonérations en milliards aux plus gros licenciés du pays. Mais c'est précisément cela dont les salariés

ne veulent plus. Un ouvrier de l'automobile le disait cette semaine, exprimant le sentiment de bien d'autres : « *Il y a la gauche, la droite et le patronat, et puis il y a nous !* ».

La mobilisation continue et doit s'amplifier

Les étudiants restent mobilisés, dans toutes les universités de France. Ils montent des comités de mobilisation, ils se coordonnent. Partout, des contacts sont pris entre les jeunes, les cheminots qui étaient en grève jeudi dernier et les salariés de nombreuses entreprises. C'est ce qu'il faut généraliser : que, partout où c'est possible, les jeunes aillent voir les salariés ; que, réciproquement, les salariés s'invitent aux assemblées générales étudiantes pour discuter et se retrouver lors de journées de mobilisation.

Le 17 mars, les jeunes appellent de nouveau à se retrouver dans la rue. Des structures CGT (la métallurgie notamment) appellent à se mobiliser ce jour-là. D'autres journées sont prévues dans la foulée, le 24, le 31...

Comme le dit la presse, les manifestants ont gagné une première manche la semaine dernière : en popularisant l'idée non seulement que cette loi est répugnante mais, également, que tous ensemble, ces prochaines semaines, nous pouvons faire plier ce gouvernement, la gauche, la droite et le patronat.

Le 17 mars, tous dans la rue aux côtés des étudiants et lycéens !

Tous à nos masques

Un de nos collègues est déclaré en maladie professionnelle après avoir été contaminé par de l'amiante au cours de sa carrière. Parallèlement un panneau de l'ascenseur du B8 indique une présence d'amiante dont il ne faut pas respirer la poussière. Reste plus qu'à s'entraîner à l'apnée.

PSA a déjà été condamnée sur le site de Charleville-Mézière pour « faute inexcusable » envers un ancien salarié. Elle lui a versé 23 000 euros de préjudice qui ne lui ramèneront pas ses poumons.

Le danger mortel de l'amiante est connu depuis 1890 mais son interdiction totale a attendu 1997 en raison du lobbying des industriels.

Pour écarter toutes menaces il ne s'agit pas de s'en remettre à un contrôle épisodique mais de désamianter.

Les bons, la brute et les truands

Jeudi dernier la direction organisait une fastueuse DAEC party sur Vélizy. Sur le thème du « wanted compétence »... pour les autres, PSA cherche à brader ses salariés et pour ce faire elle nous a même mis à disposition deux véhicules pour faire l'aller-retour. La direction indique que le nombre d'offres d'emploi repart à la hausse, ce qui est sûr c'est que ce n'est pas grâce à PSA qui gèle toutes embauches depuis des années !

Elle invite même les sociétés de prestation auxquelles elle fait appel régulièrement. Le message est à peine masqué : partir pour mieux revenir mais sans le statut PSA.

Chassez le macho, il revient au galop

Mardi dernier se déroulait la journée des droits de la femme. Sur Carrières, cette année, la direction a invité les hommes à apposer leur signature sur un panneau en signe d'engagement à secourir les femmes physiquement agressées. Voilà qui revient à conforter l'idée reçue que les femmes seraient de petites choses fragiles à protéger par les hommes.

On attend que la direction prenne position contre la loi El Khomry. Celle-ci aggraverait les inégalités hommes-femmes en réduisant le plancher hebdomadaire (actuellement de 24 h) pour les temps partiels, majoritairement occupés par des femmes, ou encore la baisse des majorations des heures complémentaires à 10 % seulement, contre 25 % actuellement dans un grand nombre de branches.

Enfoncer les portes ouvertes

La direction communique à tout rompre sur ses résultats de consommation en usage réel sur... 3 véhicules différents seulement. La belle affaire, tout ça pour conclure que les consommations dans la vraie vie ne sont pas celles indiquées dans les notices commerciales.

Un véritable scoop ! Par contre sur le niveau réel d'émission de gaz toxique et autres particules, que l'on respire dans la vraie vie, pas un mot. Sur ce point c'est encore l'écran de fumée.

Si tu continues, j'annule tout !

Il y a une semaine, Gattaz, le dirigeant du Medef adressait à Carole Couvert, présidente du syndicat de cadre CFE-CGC, deux SMS lourds de sens sur les rapports qu'ils entretiennent. Gattaz, estimant l'attitude de la CGC pas assez conciliante sur la Loi Travail, menace ainsi de ne plus soutenir la CGC. À quel soutien fait-il allusion ? Mystère. M^{me} Couvert s'est offusquée de se faire traiter de cgtiste, l'a fait savoir, et prie ce lundi M. Gattaz de revenir au « dialogue ».

Au vu du ton employé, plus que de confondre CGT et CGC, il semble que Gattaz la confonde surtout avec un paillasson. Il n'est jamais trop tard pour ouvrir les yeux.

Ils ne manquent pas d'air

Sur Poissy, parmi toutes les propositions invitant les ouvriers à déguerpir, il y avait notamment Michelin. L'entreprise vient d'annoncer la suppression de 500 emplois en France d'ici 2017, sur 1 500 en Europe, après déjà 700 suppressions de postes en 2013. Pas de panique, Michelin se porte bien avec pour 2015 une année de tous les records (CA en progression à 21,2 milliards, ROC à 2,6 milliards dépassant l'ancien record, et marges à 12,2 %). Mais comme à PSA ces résultats s'expliquent en partie par la pressurisation des salariés et les suppressions de postes. Si ça se trouve, au même moment, Michelin fait la pub de mobilités externes à PSA ?

« Docteur Courage », PSA peut passer à l'infirmierie

Après des mois de procédure, le ministère du Travail a refusé à PSA le licenciement d'Isabelle Kryvenac, la médecin du travail de l'usine de Metz-Borny. Elle était la cible de PSA parce qu'elle était intègre et défendait la santé des salariés. Grâce à la mobilisation des ouvriers de son usine et de syndicalistes qui ont réussi à mobiliser par une pétition nationale. En attendant, pour la direction PSA, c'est « Allô maman bobo ».

PSA : patron voyou... condamné

55 ouvriers licenciés de l'usine PSA d'Aulnay ont gagné. Les prud'hommes ont condamné PSA à leur payer une indemnité de 12 000 € (6 mois de salaires en moyenne), ainsi que la prime exceptionnelle de 19 700 € due lors du protocole de fin de conflit.

En décembre dernier, les prud'hommes donnaient raison à 101 ex-salariés de PSA Aulnay qui contestaient le motif économique de leur licenciement. De nombreuses plaintes du même ordre sont encore en cours. PSA n'a pas fini de raquer.

Chantage à PSA Rennes, avant-goût de la loi Travail !

À PSA Rennes, la direction veut imposer le blocage des salaires pendant 3 ans, la suppression de la prime de rentrée, de la prime d'équipe, de la totalité ou partie des congés d'ancienneté et d'annualisation... Sinon : pas de nouveau véhicule en 2019 ! Voilà le type de chantages répugnants « à la Smart » que la loi Travail voudrait graver dans le marbre, au service de PSA et des autres profiteurs.